



ACIA-BETH MOSCHE

3, Avenue Clermont Tonnerre
93600 Aulnay sous Bois

Téléphone : 01.48.79.37.10

Adresse e-mail : aciabethmosche@free.fr

Site Internet : <http://bethmosche.free.fr>

Le mensuel est rédigé et édité par F. Silvera



EDITORIAL



Chers amis,
Merci à vous tous d'avoir participé à la fête de Pourim qui cette année a eu au Réfectoire de l'école Nonneville I. Vous étiez moins nombreux que les années précédentes du fait que nous avons divisé par deux le nombre d'élèves du Talmud Torah.

Un grand merci aussi à certains fidèles de la Communauté qui se sont déplacés alors qu'ils n'avaient plus d'enfants ou petits enfants en âge de participer à la fête.

N'oubliez pas que le petit film de Pourim est disponible sur notre site Internet.

Ce mois-ci nous allons célébrer la fête de Pessah avec un goût amer. En plus des herbes amères que nous allons manger se-

lon la tradition, nous aurons une pensée pour notre frère le Rabbi Jonathan Sandler et pour nos enfants Arié Sandler (3ans), Gabriel Sandler (6ans) et Myriam Monsonogo (7ans), qui ont été assassinés devant l'entrée de leur école Ozar Hatorah à Toulouse.

Eh oui, c'est une nouvelle fois arrivé en France. Après Ilan Halimi, après les vagues d'antisémitismes de ces dernières années, la Communauté juive revit un drame au plus profond de sa chair avec cette fois ci un degré supplémentaire, la tuerie d'enfants innocents. Demandons à nos politiques d'arrêter de stigmatiser les vrais minorités. Qu'ils arrêtent de parler du mauvais traitement que subissent les contextes actuels, il est important de ne pas oublier. 'Hag Samea'h! Bonne Fête!

l'abattage rituel, qu'ils arrêtent de taper sur le dos d'Israël lorsque celui-ci ne fait que se défendre. Merci messieurs. Ce mois d'Avril commencera avec bien sur, la fête de Pessah qui aura lieu du 6 au 14 Avril, suivi de Yom Hachoa le Jeudi 19 Avril, puis Yom Hazikaron suivi immédiatement de Yom Haastmaout le Mercredi 25 Avril. Nous comptons sur vous tous pour participer à tous ces événements et surtout la Yom Hachoa. L'année dernière nous étions à juste 10 pour pouvoir faire le Kaddich à nos sœurs et frères partis en fumée sous la barbarie nazi. Donc faites un effort. Dans le contexte actuel, il est important de ne pas oublier. 'Hag Samea'h! Bonne Fête!

PESSAH 5772

PESSAH ET L'INTERDICTION DU HAMETZ

Du fait que nos ancêtres ont emporté du pain non levé en sortant d'Égypte, la Torah a demandé aux générations futures de ne pas consommer de hametz pendant une semaine (7 jours en Israël, 8 jours en dehors d'Israël).

Qu'est-ce que le hametz ?

Un aliment, solide ou liquide, composé d'une des cinq espèces de céréales suivantes : blé, orge, avoine, seigle et épeautre, qui sous l'action de la chaleur ou de l'eau a subi un processus de fermentation. Trois interdictions concernent ce hametz, selon la Torah : L'interdiction d'en consommer, l'interdiction de posséder du hametz dans n'importe quel lieu nous appartenant et l'interdiction d'en tirer profit. D'où la nécessité de se débarrasser de ce hametz, avant Pessah. C'est ainsi qu'entre Pourim et Pessah, chaque membre de la famille participera au "grand nettoyage de printemps" (chambres, salle à manger, cuisine, ...). L'interdit est si catégorique que si quelqu'un a omis d'éliminer son hametz avant Pessah, il n'aura plus jamais le droit de le manger ou en tirer profit après Pessah, il devra le détruire.

LA BEDIQATH OU RECHERCHE DU HAMETZ

Dès la tombée de la nuit du 13 au 14 Nissan, on procède à la recherche du hametz à la lueur d'une bougie (en cas d'impossibilité d'effectuer cette recherche personnellement ou par mandataire la nuit du 14 Nissan, celle-ci pourra se faire au maximum 30 jours avant Pessah et ceci sans bénédiction).

2) Cette recherche se fera à la lueur d'une bougie et non à l'aide d'une torche, formée par plusieurs flammes, car cette dernière ne permet pas un examen minutieux ;

3) L'on veillera également à ne pas utiliser pour cette recherche de système d'allumage à base de graisse animale ou salissant, afin de pouvoir effectuer en toute quiétude une bonne recherche.

4) La recherche du hametz à la lueur d'une bougie sera précédée d'un nettoyage à fond de la maison et de tous les endroits pouvant contenir du hametz.

5) L'on s'abstiendra de commencer tout travail ou toute étude de la Torah ainsi ou de prendre un repas avant la recherche du hametz.

6) La recherche du hametz sera précédée de la bénédiction :

Baroukh Ata « » Elo-énou mélekh aolam, achèr kidéchanou bémitsvotav vétsivanou al biour hametz.

Traduction : "Éternel, notre Dieu, roi du monde, Source bénédiction, Tu nous as sanctifiés par tes commandements et nous as ordonné d'éliminer tout hametz".

Cette bénédiction s'applique également à l'annulation et à la destruction (par le feu) du hametz.

7) L'on veillera à ne pas s'interrompre entre la bénédiction et le début de la recherche, en conversations ne concernant pas la recherche.

8) Tout endroit ayant pu renfermer du hametz nécessite une recherche. C'est pourquoi l'on passera en revue toute la maison, les étages, greniers, armoires, réfrigérateurs, fours, débarras, voitures etc. Ainsi que tout lieu où a pu être introduit le hametz, comme sous les lits, dans les armoires...

9) Les synagogues, maisons d'études, magasins, bureaux, écoles ainsi que tous les lieux publics dans lesquels on a pu introduire du hametz, nécessitent une recherche.

10) Il y a lieu de secouer et de vérifier toutes les poches des vêtements, les cartables, sacs et livres de tous les membres de la famille.

11) La mitsva consiste, non pas à trouver du hametz, mais à le rechercher dans toute la maison. Afin de ne pas prononcer la bénédiction en vain, on a l'habitude de mettre des morceaux de pain (généralement 10) bien enveloppés dans du papier, que l'on cache en différents endroits de la maison.

L'ANNULATION ET LA DESTRUCTION DU HAMETZ

1) Après la recherche, l'on procède à l'annulation du hametz (bitoul) qui aurait pu échapper à notre vigilance, en déclarant (même en français) :

"Que tout hametz ou tout levain que je n'ai pas vu ou n'ai pas détruit ou dont je n'ai pas eu connaissance soit considéré comme n'existant plus, comme la poussière de la terre".

2) Il incombe au chef de famille de rechercher et d'annuler le hametz qui est chez lui, en cas d'empêchement sa femme le fera.

3) Le hametz que l'on a trouvé pendant la recherche, ainsi que celui que l'on a mis de côté pour le petit déjeuner, sera soigneusement conservé jusqu'à l'heure de la destruction du hametz.

4) Le petit déjeuner de la veille de Pessah terminé, l'on brûlera le hametz restant (ou on le jettera au vide-ordures). Celui-ci peut être brûlé jusqu'à la fin de la 5ème heure de la journée.

Les petites annonces communautaires

Talmud Torah

Dates du Talmud Torah:
01-15-22 et 29 Avril.

Réfoua'h Chéléma

Réfoua'h Chéléma à Mr Albert Diament, Mr Simon Haïm Sisso.

Horaires Chabbat

Vendredi soir : 19h00
Samedi matin : 09h20
Samedi après-midi : 1h30
avant sortie Chabbath



Yom Hachoa

L'office de Yom Hachoa aura lieu le Jeudi 19 Avril 2012 à 20h00 à la synagogue.
Nous rappellerons les noms des disparus d'Aulnay sous Bois.
Le Comité compte sur vous tous.

Yom Hazikaron et Haastmaout

L'office de Yom Hazikaron débutera à 19h30 et il sera suivi de celui de Yom Haasmaouth.
Rendez vous le Mercredi 25 Avril à 19h30 à la synagogue.
Ensuite nous chanterons, danserons et mangerons typiquement israélien.

Retour sur la fête de Pourim 5772

Un grand merci à vous tous d'être venus aussi nombreux à la fête de Pourim que l'ACIA a organisé dans la Réfectoire de Nonneville I à Aulnay sous Bois.
Un grand bravo aussi à Raphaël et David, les professeurs, pour le magnifique spectacle qu'ils ont organisé avec les enfants.
Je vous ai mis quelques photos de cette merveilleuse après-midi. Le reste se trouve sur notre site Internet.



Meilleur déguisement



Meilleur déguisement « Garçon »

YOM HAZIKARON & YOM HAASMAOUTH



Yom Hazikaron
suivi de
Yom haatsmaout
mercredi 25 Avril
à 19h30
Après les cérémonies
officiels
projection d'un film
suivi
d'un repas israélien
Entrée gratuite
Avenue Clermont-Tonnerre
Tel : 01.48.79.37.10
13600 Aulnay sous Bois
Web : bethmosche.free.fr

Le Comité, ainsi que les administrateurs, sont heureux de vous souhaiter de bonnes fêtes de Pessah 5772 à vous et à toute votre famille.

Pessah du Vendredi 6 Avril au soir au Samedi 14 Avril à la tombée de la nuit.

Les dates et horaires des offices à la synagogue sont les suivants :

- Vendredi 6 Avril:**
Min'ha suivi d'Arvith à 19h00.
ou Seder à partir de 21h20
- Samedi 7 avril (1^{er} jour de Pessah) :**
Cha'hrit à 9h20
Min'ha suivi d'Arvith à 19h00
2^{ème} Seder - Compte du Omer à partir de 21h22
- Dimanche 8 avril (2^{ème} jour de Pessah) :**
Cha'hrit à 9h20
Min'ha suivi d'Arvith à 19h00
- Jeudi 12 Avril :**
Min'ha suivi d'Arvith à 19h00.
- Vendredi 13 Avril (7^{ème} jour de Pessah):**
Cha'hrit à 9h20
Min'ha suivi d'Arvith à 19h00
- Samedi 14 Avril (8^{ème} jour de Pessah):**
Cha'hrit à 9h20
Min'ha - Arvith à 19h00, suivi de la Mimouna

Fin de Pessah à 21h31



Jeudi

5 avril – 13 Nissan

N'oubliez pas de remplir votre formulaire "d'autorisation de vente du 'hamets".
Faites la recherche du 'hamets à la tombée de la nuit soit à partir de 21h07. Récitez la bénédiction avant la recherche, puis l'annulation du 'hamets (*Kol 'hamira*) suite à la recherche.

Vendredi

6 avril – 14 Nissan La Veille de Pessa'h

Le Jeûne des premiers-nés. Il est d'usage d'être exempté du jeûne en participant à un repas donné en l'honneur de l'accomplissement d'une Mitsva, par exemple pour la conclusion de l'étude d'un traité du Talmud ("*Siyoum massekhet*"). De tels repas sont généralement organisés dans les synagogues après la prière du matin de ce jour.

Arrêtez de manger du 'hamets avant la fin de la quatrième "heure solaire" soit 11h40.

Brûlez votre 'hamets restant (qui n'a pas été vendu) avant la cinquième "heure solaire" avant 12h46.

Allumez les bougies de la fête et du Chabbat avant 20h11, en récitant les bénédictions adéquates.

Premier Sédère à partir de 21h08: le Sédère inclut l'observance de nombreuses mitsvot bibliques et rabbiniques, parmi lesquelles manger de la matsa et du *maror* (herbes amères), boire quatre verres de vin, raconter l'histoire de la sortie d'Égypte à nos enfants, s'accouder en signe de liberté, etc.

Samedi

7 avril – 15 Nissan 1^{er} jour de Pessa'h

Office du matin. Le Hallel entier est récité. Deux rouleaux de la Torah sont extraits de l'arche.

Lecture de la Torah : Exode 12, 21 à 51 et Nombres 28, 16 à 25.

Haftarah : Josué 3, 5-7 ; 5, 2 à 6, 1 ; 6, 27.

A partir de la Amida de Moussaf, nous disons "*morid hataf*", la prière pour la rosée, et nous cessons la prière pour la pluie. Cette pratique se poursuit jusqu'à Chemini Atseret, la fête qui suit immédiatement Souccot.

Allumez les bougies avec les bénédictions de la fête après la tombée de la nuit soit après 21h19 en utilisant une flamme existante, en récitant les bénédictions **adéquates**.

Après la tombée de la nuit, on compte le 1er jour du Omer.

Deuxième Sédère à partir de 21h10.

Dimanche

8 avril – 16 Nissan 2^{ème} jour de Pessa'h

Office du matin. Le Hallel entier est récité. Deux rouleaux de la Torah sont extraits de l'arche.

Lecture de la Torah : Lévitique 22, 26 à 23, 44 et Nombres 28, 16 à 25.

Haftarah : Rois II 23, 1-9 et 21-25.

Après la tombée de la nuit, on compte le 2^{ème} jour du Omer.

Après la tombée de la nuit (21h21), récitez la cérémonie de Havdalah, en omettant les bénédictions sur les épices et la flamme.

**Lundi au
Jeudi**

9 avril au 12 avril – 17 Nissan au 20 Nissan 'Hol Hamoed (demi-fête)

On célèbre les jours intermédiaires (de demi-fête) de Pessa'h. Dans cette période qui sépare les deux premiers des deux derniers jours de Pessa'h, nous pouvons reprendre la plupart de nos activités habituelles (mais pas toutes). Cependant, nous continuons bien sûr à consommer exclusivement de la nourriture cachère pour Pessa'h. Il est de coutume de boire un verre de vin ou de jus de raisin chaque jour, comme élément de célébration de la fête.

Jeudi 12 Avril – Entrée de la fête

Allumage des bougies avant 20h20.



Vendredi

13 avril – 21 Nissan 7^{ème} jour de Pessa'h — Chevii Chel Pessa'h

Office du matin : Le Hallel réduit est récité. Deux rouleaux de la Torah sont extraits de l'arche.

Lecture de la Torah : Exode 13, 17-15, 26 et Nombres 28, 19-25.

Haftarah : Samuel II 22, 1-51.

Repas de fête de midi.

Allumez les bougies pour le 8^{ème} jour de Pessa'h *avant 20h22* en utilisant une flamme existante, et en récitant la bénédiction **adéquate** .

Repas de fête du soir avec le Kidouche de la fête.

Chabbat

14 avril – 22 Nissan Dernier jour de Pessa'h — A'haron Chel Pessa'h

Office du matin : Le Hallel réduit est récité. Deux rouleaux de la Torah sont extraits de l'arche.

Lecture de la Torah : Deutéronome 15, 19-16, 17 et Nombres 28, 19-25.

Haftarah : Isaïe 10, 32-12, 6. cette Haftarah décrit l'ère messianique ainsi que la personnalité du roi Machia'h.

Repas de fête.

En ce dernier jour de Pessa'h, nous aspirons à un plus haut degré de liberté : celui de la Rédemption messianique. Suivant la coutume instaurée par le Baal Chem Tov, nous terminons Pessa'h par *Séoudat Machia'h*, le "repas du Machia'h" en consommant un repas supplémentaire avec de la Matsa et quatre verres de vin, au cours duquel nous célébrons l'arrivée imminente du Machia'h (le Messie). Ce repas commence avant le coucher du soleil et se prolonge jusqu'après la tombée de la nuit.

Prière du soir.

Après la tombée de la nuit (21h21), on récite la Havdalah.

La tombée de la nuit marque la fin officielle de Pessa'h .

Attendez une heure pour donner au rabbin le temps de racheter votre 'hamets avant d'en consommer.

Dimanche

15 avril – 23 Nissan

Le jour suivant la fête est dénommé **Isrou 'Hag**. Il est interdit de jeûner en ce jour.

